



# NOCTURNE COMMERCIALE À MAURS

## RÈGLEMENT

Samedi 8 août 2020



La « nocturne commerciale » est une animation mise en place par la municipalité de Maurs en collaboration avec l'Association des Commerçants et Artisans de Maurs et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cantal.

### Le principe :

Un achat = 1 bon de participation remis dans la limite de 5 par famille.

Chaque bon permet de tenter de gagner un chèque KDO d'une valeur de 10 euros à utiliser avant le 30 septembre 2020 dans un des commerces participants à l'opération.

Au total 2000 euros en chèques KDO seront à gagner

### Règlement :

- Pour chaque achat dans un des commerces Maursois participants à cette opération, vous recevrez un bon de participation
- Pour être valable, chaque bon de participation devra être tamponné au verso du cachet du commerçant
- Les bons de participation seront distribués le jeudi 6 août au matin ainsi que toute la journée du samedi 8 août
- Pour tenter de gagner un des chèques KDO d'une valeur unitaire de 10 euros, vous devrez présenter vos bons de participation à « la roue de la chance » installée Place des Cloîtres à Maurs, le samedi 8 août 2020 de 19h à 22h
- Un bon de participation présenté permet de tourner la roue une seule fois
- Un maximum de 5 bons par famille sera accepté à « la roue de la chance »
- Les chèques KDO gagnés pourront être utilisés dans les commerces participants jusqu'au 30 septembre 2020 ; après ils deviennent caduques.

